



Actualités OFS

15 Education et science

Neuchâtel, décembre 2012

Baromètre de Bologne 2012

Impact de la réforme de Bologne sur les flux, la mobilité
et la réussite dans le système des hautes écoles suisses

Renseignements:

Pascal Strubi, OFS, section Système de formation, tél. +41 32 71 36834
e-mail: pascal.strubi@bfs.admin.ch

N° de commande: 696-1200-05

Sommaire

L'essentiel en bref	4	5	Réforme de Bologne et réussite au niveau master dans les hautes écoles	24	
Introduction	6	5.1	Réussite et déroulement des études au niveau master dans les hautes écoles universitaires	24	
1	Réforme de Bologne et réussite au niveau bachelor dans les hautes écoles	7	5.2	Réussite et déroulement des études au niveau master dans les hautes écoles spécialisées	24
1.1	Réussite et déroulement des études au niveau bachelor dans les hautes écoles universitaires	7	6	Transitions vers le doctorat	25
1.2	Réussite et déroulement des études au niveau bachelor dans les hautes écoles spécialisées et les hautes écoles pédagogiques	9	6.1	Taux de passage vers le doctorat	25
2	Taux de passage vers le master	12	6.2	Mobilité à l'entrée du doctorat	26
2.1	Les taux de passage vers le master au sein des hautes écoles universitaires	12	Bibliographie	28	
2.2	Les taux de passage vers le master au sein des hautes écoles spécialisées	14	Annexe	29	
2.3	Les taux de passage vers le master au sein des hautes écoles pédagogiques	15	A1	Ensemble des flux entre HEU à l'entrée des études de master en 2011	29
3	Réforme de Bologne et mobilité entre les niveaux bachelor et master	16	A2	Ensemble des flux entre HES à l'entrée des études de master en 2011	30
3.1	Mobilité dans les hautes écoles universitaires	17	A3	Ensemble des flux entre HEU à l'entrée des études de doctorat en 2011	30
3.2	Mobilité dans les hautes écoles spécialisées	19	A4	Définitions/Sources	31
3.3	Mobilité dans les hautes écoles pédagogiques	21	A5	Méthode	31
4	Perméabilité entre types de hautes écoles	22			
4.1	Changement de type de hautes écoles à l'entrée des études master	22			

L'essentiel en bref

La réforme de Bologne a complètement bouleversé les cursus d'études en Suisse. Dans les hautes écoles universitaires (HEU), le principal changement est le découpage des anciennes études diplôme ou licence en des études bachelor, suivies ou non d'études master. Dans les hautes écoles spécialisées (HES) et les hautes écoles pédagogiques (HEP), c'est le démarrage des masters qui a été un important bouleversement. Les changements structurels à l'intérieur du paysage des hautes écoles suisses ont également permis l'apparition de nouveaux parcours d'études associant les différents types de hautes écoles. La réforme ayant été initiée dès 2001 dans les HEU et dès 2005 dans les HES et les HEP, nous disposons d'un recul suffisant pour analyser les parcours des étudiants dans le système de Bologne pour ces trois types de hautes écoles, leur réussite et observer d'éventuelles évolutions. Ces travaux sont effectués sur la base du relevé des étudiants et des examens des hautes écoles suisses^{1,2}.

Le «Baromètre de Bologne 2012» confirme généralement les résultats de l'édition précédente (voir OFS 2011a). Cela signifie que de nombreux flux, dont certains venaient à peine de s'esquisser, présentent déjà une certaine constance. C'est par contre seulement depuis cette année qu'il est possible d'analyser vraiment de manière détaillée la réussite des études sous Bologne.

Les résultats les plus importants sont les suivants:

- Les taux de réussite au bachelor sont très similaires pour les trois types de hautes écoles et devraient avoisiner 80%³ (HEU: 79% de réussite dans le même type de hautes écoles dans les 8 ans après le début des études, HES: 76% après 5 ans, HEP: 86% après 6 ans). Obtenir un bachelor ne signifie pas l'obtenir dans la même filière que celle dans laquelle les

études ont été commencées. Dans les HEU, 10% de la cohorte d'entrants 2005 ont obtenu un bachelor dans une autre HEU ou un autre groupe de domaines d'études qu'à leur début et 5% ont obtenu leur bachelor dans une HES ou une HEP. Pour les entrants HES, ces proportions sont nettement plus faibles et seuls 2% des entrants de la cohorte 2006 ont obtenu leur bachelor dans une autre haute école suisse ou un autre domaine d'études que celui de leur début. Aussi bien dans les HES que dans les HEU, les femmes ont une probabilité plus importante de décrocher un bachelor que les hommes.

- On constate, pour chaque type de hautes écoles, une grande stabilité des taux de passage entre le bachelor et le master. Pour les HEU, le passage vers le master est la norme (taux de passage dans les 2 ans de 87% en moyenne pour les bachelors délivrés entre 2002 et 2009). Ce taux de passage élevé est non seulement le fait des étudiants ayant un certificat d'accès suisse aux études universitaires (87,5%), mais aussi de ceux disposant d'un certificat d'accès étranger (81,5%). Aucune différence significative hommes-femmes n'est constatée dans cette transition. Pour les HES, 19% des bachelors de 2008 et 2009 ont poursuivi vers le master dans une HES dans les deux années suivant l'obtention du bachelor. Ce taux est nettement plus élevé pour les étudiants munis d'un certificat d'accès étranger (30%) que pour les étudiants ayant obtenu leur certificat d'accès en Suisse (17,5%). Dans les HES, les femmes semblent avoir une probabilité significativement plus faible que les hommes de débiter un master HES après le bachelor. Dans les HEP, 16% des titulaires d'un bachelor délivré en 2008 ou 2009, ont poursuivi dans les 2 ans vers le master HEP.
- La mobilité géographique au niveau international à l'entrée du master est restée proche du niveau de 2010 pour les trois types de hautes écoles. Ainsi, depuis 2009, 19% des entrants au master HEU proviennent de l'étranger avec cependant des variations sensibles dans les Sciences exactes et naturelles

¹ Système d'information universitaire suisse (SIUS).

² Des informations sur la réforme de Bologne et la situation sociale et économique des étudiants sont disponibles dans OFS (2010a) et celles relatives à l'entrée sur le marché du travail des nouveaux diplômés dans OFS (2009).

³ Pour les titulaires d'un certificat d'accès suisse. Réussite dans le même type de hautes écoles. Pour les réussites «croisées» voir la section 1.

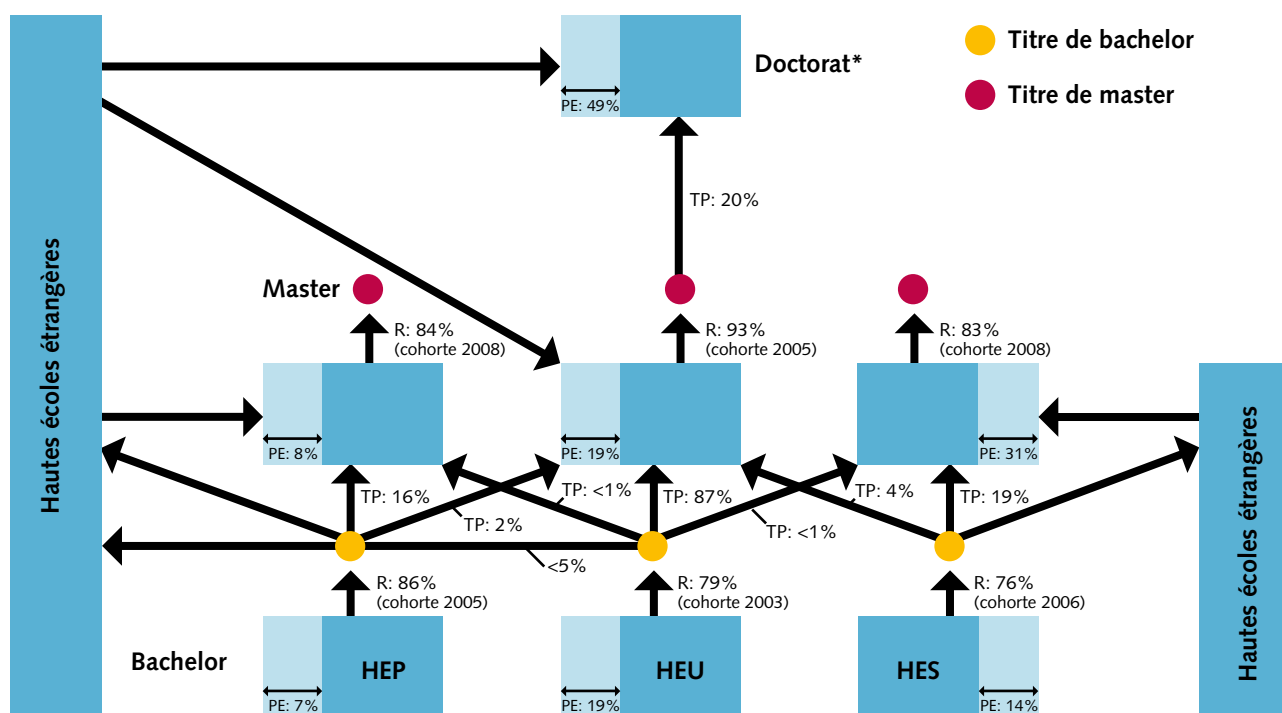
(26% en 2011 contre 20% en 2009). Dans les HES, 31% des entrants 2011 au master proviennent de l'étranger (30% en 2010) avec les valeurs les plus importantes constatées dans le domaine du Design (42%) et dans le domaine de la Musique, arts de la scène et autres arts (40%). Dans les HEP, 8% des entrants master de 2011 ont obtenu leur titre précédent à l'étranger (2010: 6%).

- Avec 4% des entrants master qui avaient obtenu leur diplôme précédent dans un autre type de hautes écoles suisses, la perméabilité à l'entrée du niveau master entre types de hautes écoles stagne depuis 2010. La transition la plus fréquente reste le passage d'une HES vers une HEU avec quelque 400 étudiants qui ont effectué cette transition en 2011, soit la même valeur qu'en 2009 et 2010.

- Les taux de réussite au master sont, comme pour le bachelor, élevés. Dans les HEU, et pour la cohorte d'entrants master 2005, ce taux a atteint 89% (93% pour les étudiants ayant obtenu leur titre précédent dans une haute école suisse et 74% pour les étudiants ayant obtenu leur diplôme précédent à l'étranger)⁴. Dans les HES, le taux de réussite au master se situe à un niveau comparable à celui des HEU et 78% des entrants master de 2008 avaient déjà obtenu un master dans une HES jusqu'en 2011 (83% pour les étudiants ayant obtenu leur titre précédent dans une haute école suisse et 71% pour les étudiants ayant obtenu leur titre précédent à l'étranger)⁵.

Synthèse des flux principaux dans les hautes écoles suisses

Schéma 1



TP: taux de passage moyen dans les deux ans suivant l'obtention du titre
 PE: proportion d'entrants directs avec un certificat d'accès étranger
 R: taux de réussite, mesuré jusqu'en 2011, dans une haute école du même type et pour les entrants avec un certificat d'accès suisse (voir texte)
 * Le groupe de domaines Médecine et pharmacie n'est pas considéré

⁴ La proportion des entrants bachelors HEU obtenant un master HEU est alors très proche du taux de réussite que l'on observait par le passé pour les filières licence/diplôme.
⁵ Ce taux devrait encore progresser et probablement dépasser 80% car les chiffres présentés ici ne concernent que les étudiants ayant obtenu leur titre dans les 3 ans suivant leur entrée au master.

Introduction

Il y a maintenant plus de 10 ans, la Déclaration de Bologne a été signée par les ministres européens en charge de l'éducation dans le but de créer un espace européen de l'enseignement supérieur dans lequel les systèmes d'enseignement et les diplômes seraient harmonisés. Cette réforme s'est traduite en Suisse par un remplacement progressif des filières traditionnelles licence/diplôme par une formation en deux cycles, le bachelor et le master. L'introduction du système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS) a aussi permis d'uniformiser la reconnaissance des acquis. La mise en place de Bologne est maintenant quasiment terminée en Suisse pour les premiers cycles d'études et cela quel que soit le type de hautes écoles ou le groupe de domaines d'études.

Ces dernières années, on a également assisté au développement du système des hautes écoles suisses avec notamment l'intégration de nouveaux domaines d'études dans les HES, l'introduction des masters HES, la tertiarisation de la profession d'enseignants (création des HEP) et enfin la mise en place de possibilités de passage, de reconnaissance mutuelle, entre les trois types de hautes écoles.

Le paysage des hautes écoles suisses a donc subi de très importants bouleversements. Comment les étudiants se comportent-ils dans le nouveau système? Qu'en est-il de la mobilité? Quelles évolutions peut-on constater?

1 Réforme de Bologne et réussite au niveau bachelor dans les hautes écoles

Avant de présenter les taux de réussite constatés dans les différents domaines d'études ou hautes écoles, il est important de rappeler que cet indicateur est complexe, que la réussite dépend de nombreux facteurs et que cet indicateur ne peut pas être interprété en termes d'efficacité ou de qualité de la formation (voir p.ex. CSRE 2010).

1.1 Réussite et déroulement des études au niveau bachelor dans les hautes écoles universitaires

Les taux de réussite au niveau bachelor dans les HEU sont nettement supérieurs aux taux que l'on observait par le passé au niveau licence/diplôme. Ainsi, 79% de la cohorte d'entrants bachelor de 2003⁶ munis d'un certificat d'accès suisse⁷ ont, jusqu'en 2011, obtenu un bachelor dans une HEU, tandis que 5% de ceux-ci ont obtenu un bachelor d'une HES ou d'une HEP. A titre de comparaison, 72,5% des entrants au niveau licence/diplôme de la période 1997–1999 ont obtenu une licence ou un diplôme (66,5% dans une HEU et 6% dans un autre type de hautes écoles). La réforme de Bologne semble donc avoir joué un rôle positif sur l'obtention d'un premier titre universitaire. Si l'on se concentre sur les différences entre genre, on constate que les femmes ont des taux de réussite au bachelor supérieurs à ceux des hommes (85% pour une réussite dans une haute école suisse pour la cohorte 2003 avec 80% pour la réussite dans une HEU, contre respectivement 83% et 77,5% pour les hommes), et cela quel que soit le domaine d'études, tandis qu'elles présentaient encore en 1998 des taux de réussite au diplôme/licence globalement inférieurs à ceux des hommes (65,5% pour un diplôme obtenu dans une HEU, contre 68% pour les hommes). Les données disponibles ne permettent pas d'identifier

la cause précise de la hausse sensible du taux de réussite, mais elle a probablement à voir avec le raccourcissement de la durée d'études jusqu'au premier diplôme (la durée réglementaire est passée de 4 ou 5 ans pour les filières licence/diplôme à 3 ans pour le bachelor). Il est important de rappeler ici que ces premiers diplômes ne sont pas des diplômes de même niveau, étant donné que dans les HEU, c'est le master qui est considéré comme l'équivalent de l'ancien diplôme ou de la licence (voir CUS 2003 pour plus d'informations).

Si la cohorte d'entrants 2003 est adéquate pour mesurer le taux de réussite total, elle n'est pas véritablement représentative de la situation actuelle, du fait des démarrages ultérieurs de nombreuses filières études (p.ex. la médecine). Si l'on s'intéresse alors aux entrants bachelor de 2005 avec un certificat d'accès suisse (voir le graphique G1), on constate que 78% ont obtenu un bachelor dans une haute école suisse dans les 6 ans suivant leur entrée. La plus grande part de ces étudiants ont obtenu leur bachelor dans la même HEU et le même groupe de domaines qu'à l'entrée de leurs études (63%). Ils sont cependant nombreux à avoir obtenu leur bachelor dans une autre HEU ou un autre groupe de domaines qu'à l'entrée dans les études (4,2% ont obtenu un bachelor dans un autre groupe de domaines d'études, 2,3% dans une autre HEU et 3,2% dans un autre groupe de domaines d'études et dans une autre HEU). La réussite dans un autre type de hautes écoles est également substantielle et 5% des entrants de 2005 ont obtenu leur bachelor dans une HES (3,6%) ou une HEP (1,4%), avec en particulier les taux les plus importants pour les entrants dans les deux EPF avec environ 7% de bachelors obtenus dans une HES.

En 2011, le taux d'abandon (voir A4) de la cohorte d'entrants de 2003 s'élève à 13,5% et la proportion de restants est d'environ 8,5% (dont 5% dans une HEU).

⁶ Pour la cohorte de 2003, le groupe de domaines Médecine et pharmacie est exclu des calculs car seuls 21 étudiants ont débuté au niveau bachelor dans ce groupe de domaines en 2003.

⁷ Et n'ayant pas étudié préalablement au même niveau dans un autre type de hautes écoles (voir A5).

Les taux de réussite des étudiants ayant obtenu leur certificat d'accès à l'étranger sont inférieurs à ceux constatés pour les titulaires d'un certificat suisse avec 54% de ces étudiants à avoir obtenu un bachelors dans une haute école suisse dans les 6 ans suivant leur entrée (49% dans la même HEU et le même groupe de domaines qu'à l'entrée dans les études).

Dans le graphique G1, on constate que les taux d'obtention d'un bachelors dans une HEU atteignent plus de 70% dans les 6 ans pour tous les groupes de domaines d'études. En regard des taux de réussite dans une HEU effectivement observés (soit 73% en moyenne) et du potentiel restant d'étudiants encore immatriculés, le taux de réussite des entrants de 2005 devrait avoisiner celui des entrants de 2003.

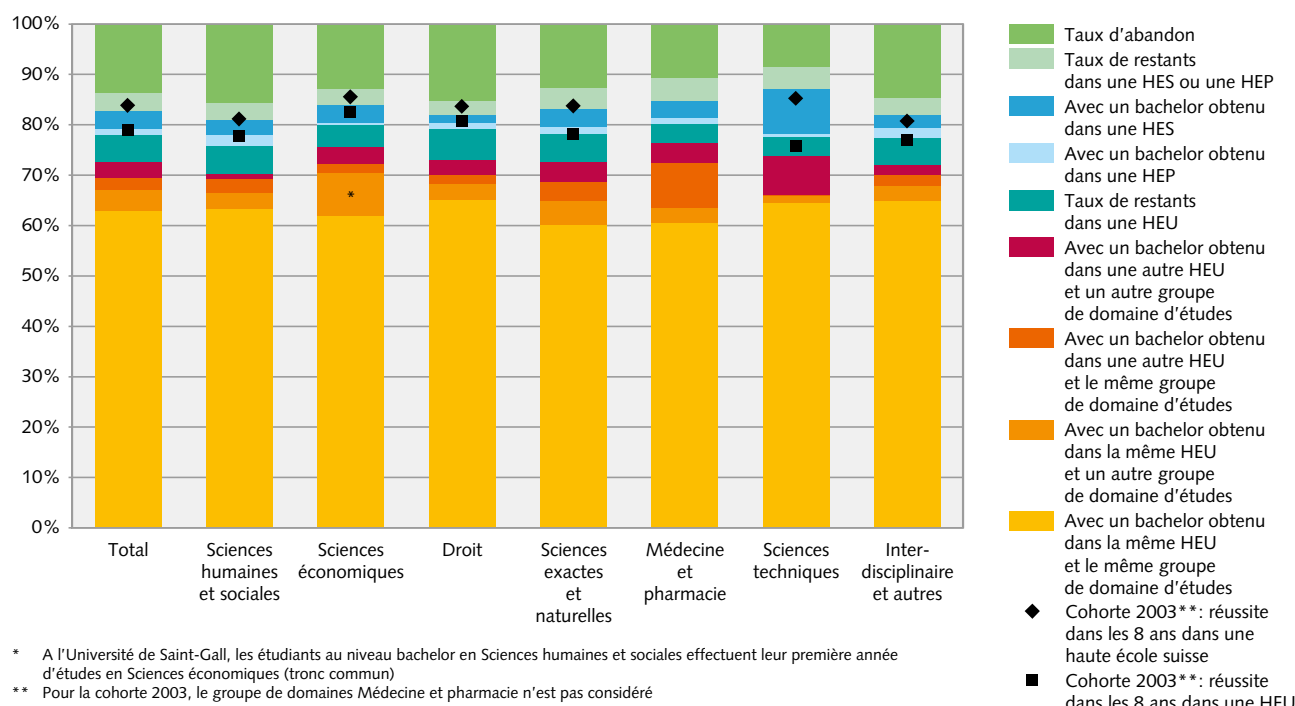
Si l'on considère la cohorte d'entrants de 2003 avec un certificat d'accès suisse, pour laquelle le suivi des étudiants peut s'effectuer sur un délai de 8 ans, on

constate que la durée moyenne d'études jusqu'à l'obtention d'un bachelors dans une HEU est comme attendu plus longue pour les étudiants ayant réussi dans une autre haute école ou un autre groupe de domaines d'études. Les étudiants ayant obtenu leur bachelors dans la même HEU mais dans un autre groupe de domaines d'études mettent ainsi environ 1 année de plus pour obtenir leur bachelors que les étudiants ayant suivi une trajectoire «linéaire»⁸. Pour les étudiants qui ont obtenu leur bachelors dans une autre HEU, cette différence est de 1,5 années. Enfin, les étudiants HEU qui obtiennent un bachelors dans une HES mettent en moyenne 2 années de plus que les autres. Ces différences ne sont pas étonnantes étant donné qu'il s'agit d'étudiants qui ont effectué une réorientation. Le graphique G2 présente, tout comme le graphique G1, l'ensemble des trajectoires mais selon la haute école du début des études.

Hautes écoles universitaires: réussite dans les 6 ans suivant l'entrée au bachelors, abandon et proportion de restants en 2011 pour la cohorte d'entrants en 2005 avec un certificat d'accès suisse

selon le groupe de domaine d'études à l'entrée du bachelors

G 1



* A l'Université de Saint-Gall, les étudiants au niveau bachelors en Sciences humaines et sociales effectuent leur première année d'études en Sciences économiques (tronc commun)

** Pour la cohorte 2003, le groupe de domaines Médecine et pharmacie n'est pas considéré

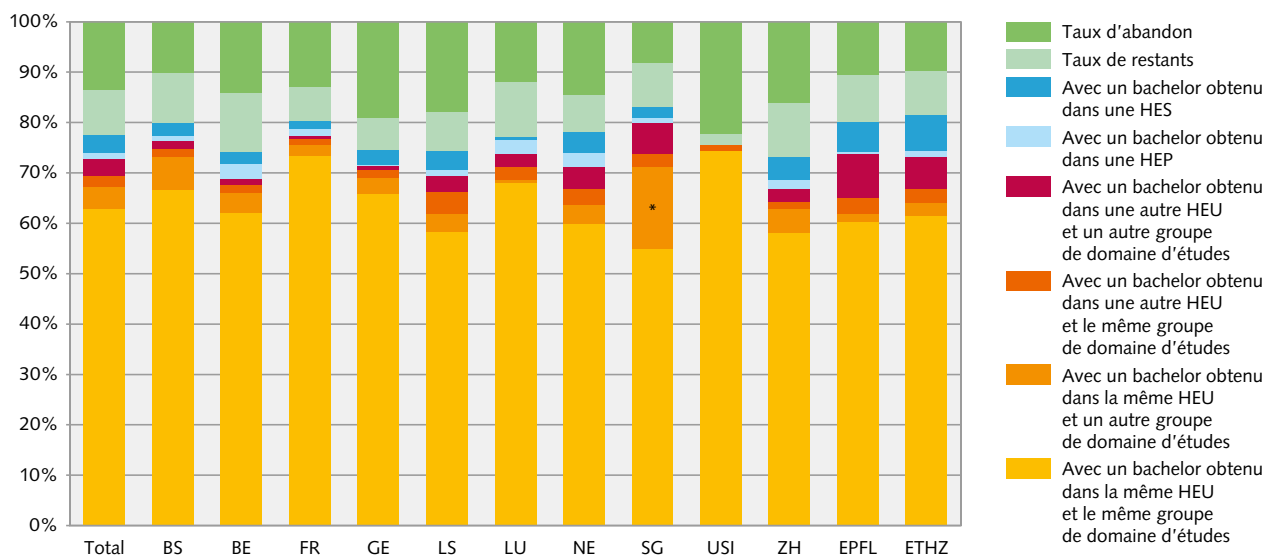
© Office fédéral de la statistique (OFS)

⁸ Avec un bachelors obtenu dans la même HEU et le même groupe de domaines qu'à l'entrée des études.

Hautes écoles universitaires: réussite dans les 6 ans suivant l'entrée au bachelor, abandon et proportion de restants en 2011 pour la cohorte d'entrants en 2005 avec un certificat d'accès suisse

selon la haute école universitaire à l'entrée du bachelor

G 2



* A l'Université de Saint-Gall, les étudiants au niveau bachelor en Sciences humaines et sociales effectuent leur première année d'études en Sciences économiques (tronc commun)

© Office fédéral de la statistique (OFS)

1.2 Réussite et déroulement des études au niveau bachelor dans les hautes écoles spécialisées et les hautes écoles pédagogiques

Les durées réglementaires étant très similaires entre les anciennes filières diplôme HES et le bachelor, on n'observe logiquement pas de hausse du taux de réussite au bachelor HES par rapport à l'ancien diplôme HES. Ainsi, 76% des entrants bachelor de 2006⁹ munis d'un certificat d'accès suisse¹⁰ (voir graphiques G3 et G4), ont obtenu un bachelor dans une haute école suisse dans les 5 ans suivant leur entrée (74,3% dans la même HES et le même domaine qu'à l'entrée des études, 1,6% dans une autre HES ou un autre domaine d'études et 0,3% dans une HEU ou une HEP), une valeur proche de ce qui était observé au niveau diplôme (environ 78%). En 2011, le taux d'abandon (voir A4) de cette cohorte d'entrants s'élève à 16,5% et la proportion de restants est d'environ 7,5%. Les femmes présentent un taux de réussite

globalement plus élevé que les hommes¹¹, mais contrairement aux HEU, cette différence entre femmes et hommes n'est constatée que dans la moitié des domaines d'études. Pour les entrants ayant obtenu leur certificat d'accès à l'étranger, les taux sont inférieurs et 57% des entrants de 2006 ont obtenu un bachelor dans une HES dans les 5 ans suivant le début des études.

Une particularité des HES est la possibilité offerte aux étudiants d'effectuer leurs études en cours d'emploi. Cette alternative implique évidemment une durée réglementaire au niveau bachelor plus longue (quatre ans au lieu de trois) et l'on observe que 65% des étudiants en emploi ont obtenu un bachelor dans les 5 ans, un taux inférieur à celui des étudiants à plein temps (79%). Ces résultats sont très proches de ceux obtenus sur la cohorte d'entrants en 1998 (OFS 2005) au niveau diplôme (69% pour les étudiants en emploi et 76% pour les étudiants à plein temps).

⁹ Dans cette section on considère les entrants bachelor de 2006 car jusqu'en 2005 l'offre des études de bachelor ne couvrait pas encore l'ensemble des domaines d'études.

¹⁰ Ibid. 7

¹¹ Si l'on considère les entrants en 2006 à plein temps et avec un certificat d'accès suisse, 81% des femmes ont obtenu un bachelor jusqu'en 2011 contre 78,5% pour les hommes.

Pour les entrants HES munis d'un certificat d'accès suisse, le taux d'obtention d'un bachelor dans une haute école suisse (HEU, HES ou HEP) devrait atteindre une valeur identique à celle des entrants HEU (voir section 1.1). Des différences importantes sont par contre constatées dans la diversité des trajectoires et, si 15% des entrants HEU ont obtenu un bachelor dans un autre type de hautes écoles, une autre haute école ou un autre groupe de domaines qu'à l'entrée des études, cette proportion n'atteint que 2% pour les entrants HES. De légères différences sont également observées au niveau de la durée d'études, avec des étudiants HES qui obtiennent un bachelor un peu plus rapidement que dans les HEU (3 ans après le début des études ils sont 41% à

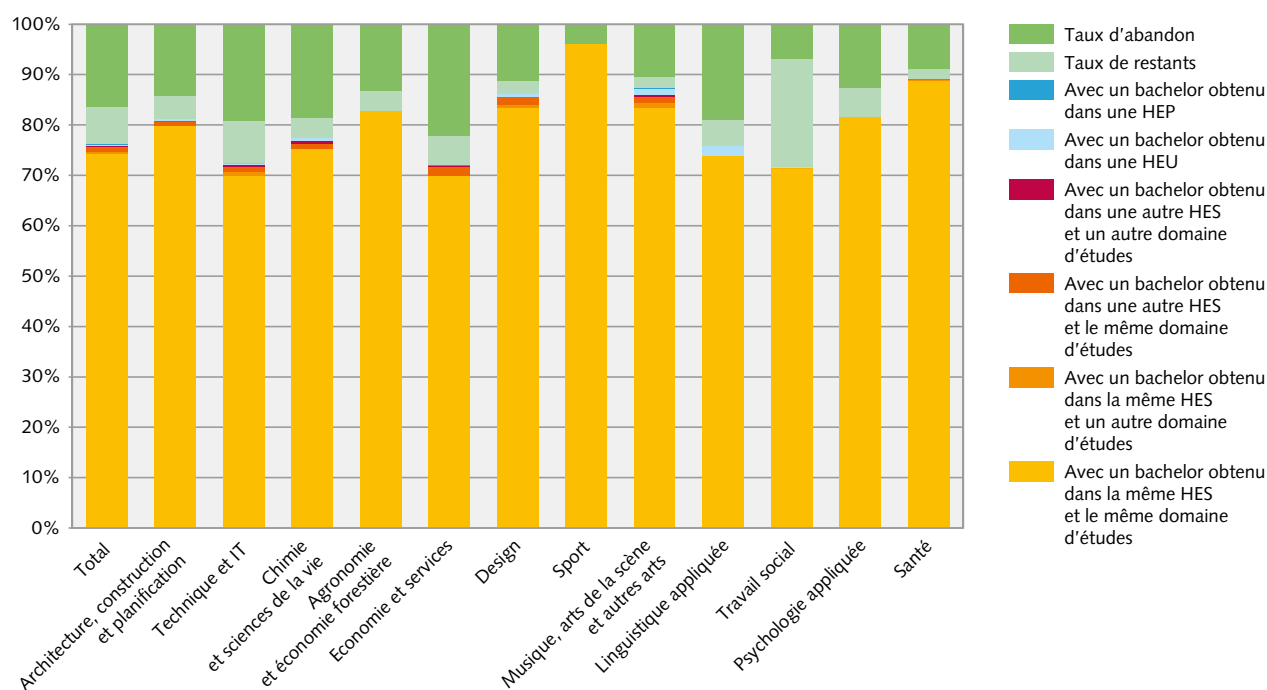
obtenir un bachelor dans une HES contre 29% dans les HEU). La durée moyenne d'études jusqu'à l'obtention du bachelor est, comme pour les entrants HEU, nettement plus longue pour les étudiants ayant fait preuve de mobilité ou s'étant réorienté pendant leurs études (ces étudiants mettent en moyenne environ 1 année de plus pour obtenir leur bachelor).

Pour les HEP, le taux d'obtention d'un bachelor est légèrement plus élevé que pour les HES ou les HEU et atteint déjà 86% pour la cohorte d'entrants HEP de 2005 (84% ont obtenu le bachelor dans la même HEP et la même filière d'enseignement que dans celle dans laquelle ils ont débuté).

Hautes écoles spécialisées: réussite dans les 5 ans suivant l'entrée au bachelor, abandon et proportion de restants en 2011 pour la cohorte d'entrants en 2006 avec un certificat d'accès suisse

selon le domaine d'études à l'entrée du bachelor

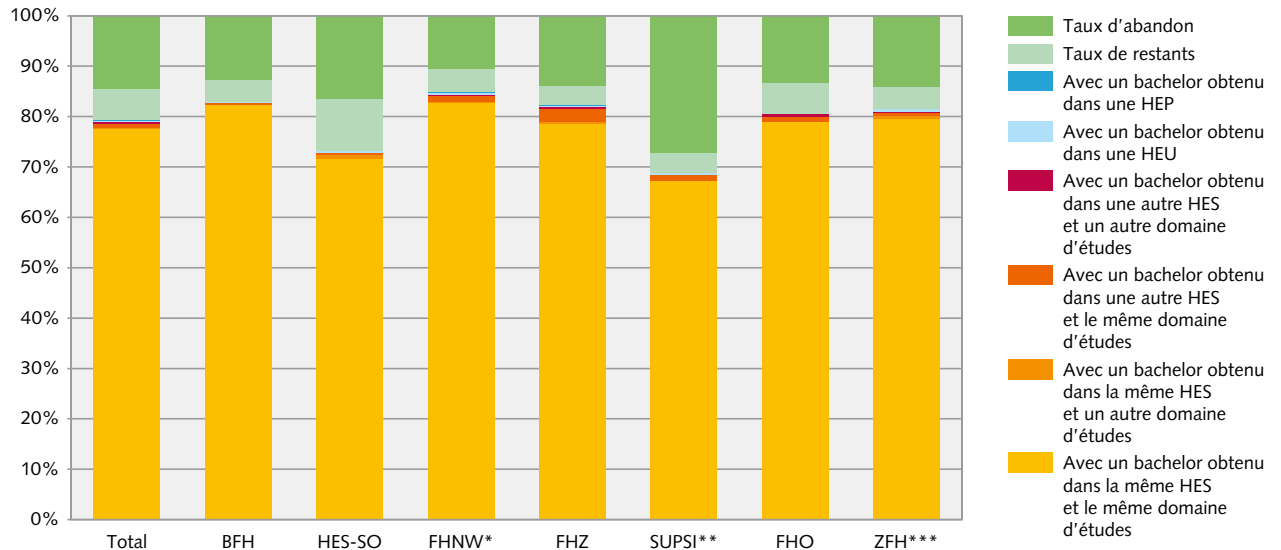
G 3



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Hautes écoles spécialisées: réussite dans les 5 ans suivant l'entrée au bachelor, abandon et proportion de restants en 2011 pour la cohorte d'entrants en 2006 en études à plein temps et avec un certificat d'accès suisse selon la haute école spécialisée à l'entrée du bachelor

G 4



* Sans la HEP Solothurn et la HEP Aargau
 ** Sans la SUPSI-DFA
 *** Sans la HEP Zürich

2 Taux de passage vers le master

2.1 Les taux de passage vers le master au sein des hautes écoles universitaires

La proportion de titulaires de bachelor HEU poursuivant un cursus de master HEU en Suisse est très élevée et ce depuis l'introduction, il y a dix ans, des filières au niveau master. Si l'on considère les étudiants ayant débuté un master dans les deux ans suivant l'obtention du bachelor¹², le taux de passage a été de 87% en moyenne pour les bachelors 2002–2009 (76,5% de transition instantanée et 10,5% de transitions différées). Les taux pour les bachelors 2010 se différencient pour l'instant légèrement des taux moyens pour les bachelors 2002–2009, avec 84,5% des titulaires de bachelors de 2010 qui ont débuté un master la même année ou après 1 année (75% des titulaires d'un bachelor ont débuté au niveau master la même année et 9,5% après 1 année). Pour la volée 2011 des chiffres semblables à ceux de 2010 sont attendus, avec un taux de passage immédiat de 74,5%.

Des analyses de type Logit permettent de mieux contrôler des effets liés à l'hétérogénéité et d'isoler les différents facteurs, parmi les informations disponibles dans le SIUS¹³, qui semblent avoir une influence sur une poursuite des études au niveau master. On obtient alors que le groupe de domaines d'études a une grande importance¹⁴. En moyenne pour les bachelors 2002–2009 et en considérant les transitions effectuées dans les 2 ans suivant le bachelor, les taux de passage les plus importants sont constatés dans les Sciences techniques (98%), Médecine et pharmacie (99%), le Droit (97%) ou les Sciences exactes et naturelles (92%). Dans ces groupes de domaines d'études, les taux de passage pour les bachelors 2009 sont très similaires aux taux moyens

observés sur la période 2002–2008 (voir le tableau T1). Les Sciences humaines et sociales et les Sciences économiques présentent quant à elles des taux de passage moyens plus bas de 4 points de pourcent pour les bachelors 2009 (75%) par rapport à ceux constatés pour les bachelors de 2002 à 2008 (79% en moyenne). Cette baisse est constatée aussi bien pour les femmes que pour les hommes, mais il est encore trop tôt pour conclure à une éventuelle évolution à la baisse du taux de passage dans ce groupe de domaines d'études.

Ces résultats sont très cohérents avec ceux obtenus sur la base de l'enquête 2007 auprès des personnes nouvellement diplômées (OFS 2009), qui montrent que les diplômés bachelor de 2006 en Sciences humaines et sociales ou en Sciences économiques sont ceux qui débutent le plus fréquemment une activité professionnelle directement après le bachelor.

Un autre facteur significatif dans la probabilité de poursuivre des études au niveau master est le pays d'obtention du certificat d'accès qui a permis l'entrée au niveau bachelor (en distinguant les certificats d'accès suisses des certificats étrangers). Si l'on compare directement les taux moyens vers le master dans les 2 ans suivant les bachelors obtenus jusqu'en 2009 on obtient que 87,5% des titulaires de bachelor qui sont entrés à ce niveau avec un certificat d'accès suisse poursuivent au master, contre 81,5% des bachelors qui ont débuté avec un certificat d'accès étranger. Une très large majorité des étudiants qui sont venus de l'étranger faire leur bachelor n'arrête pas les études en Suisse après le bachelor, mais les poursuit, en tous cas jusqu'au master. La légère différence obtenue en défaveur des entrants venant de l'étranger n'a par contre rien de surprenant, car l'on s'attend à ce que ces étudiants qui ont fait preuve de mobilité pour venir faire leur bachelor en Suisse, quittent plus fréquemment que les autres la Suisse après le bachelor. La différence sur les taux de passage entre Suisses et étrangers persiste, lorsque l'on prend en compte les aspects liés à l'hétérogénéité. On obtient alors un Odds-ratio du taux de passage au

¹² Le total estimé des taux différés dont le délai est supérieur à 2 ans n'excède pas un point de pourcent

¹³ Voir A5. Des informations détaillées sont disponibles sur Internet: <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/06/dos/blank/03/02.html>

¹⁴ La haute école universitaire d'obtention du bachelor semble aussi avoir une influence dans la probabilité d'une poursuite des études au niveau master dans une HEU suisse et des taux de passage allant de 69% pour l'USI à plus de 95% pour les deux EPF sont constatés.

master pour les étudiants munis d'un certificat d'accès étranger au taux de passage pour les étudiants munis d'un certificat suisse de $0,62 \pm 0,05^{15}$.

Le genre ne joue pas un rôle significatif dans la probabilité de poursuivre ou non des études au niveau master, bien que pour les hommes, le taux de passage dans les deux ans suivant l'obtention du bachelors en 2009 soit supérieur de 4 points de pourcent à celui des femmes (voir tableau T1). Cette différence s'explique par le choix, différent entre les femmes et les hommes, du groupe de domaines d'études à l'entrée du bachelors. En particulier, 50% de l'ensemble des bachelors déli-

vrés aux femmes en 2009 provenaient des Sciences humaines et sociales, un groupe de domaines présentant un taux de passage comparativement faible (75% en moyenne), alors que la proportion de bachelors délivrés dans ce groupe de domaines n'était que de 25% pour les hommes. De plus, c'est dans ce groupe de domaines que la différence des taux de passage, bien que limitée, est la plus importante entre les hommes (77%) et les femmes (74%).

Enfin, toutes choses égales par ailleurs, les taux de transition semblent très stables et ne présentent pour l'instant aucune évolution temporelle significative.

T1 Taux de passage du bachelors HEU au master HEU dans les deux ans suivant l'obtention du bachelors

Taux de passage selon le groupe de domaines d'études	Taux de passage pour les bachelors de 2009 selon le sexe			Taux de passage moyens pour les bachelors de 2002-2008
	Hommes	Femmes	Total	
Sciences humaines et sociales	77%	74%	75%	79%
Sciences économiques	78%	78%	78%	79%
Droit	97%	96%	97%	97%
Sciences exactes et naturelles	92%	92%	92%	93%
Médecine et pharmacie	98%	99%	99%	98%
Sciences techniques	98%	96%	98%	98%
Interdisciplinaire et autres	75%	76%	75%	69%
Total	87%	83%	85%	88%

¹⁵ Incertitude à 95% de confiance.

2.2 Les taux de passage vers le master au sein des hautes écoles spécialisées

Le taux de passage instantané (proportion de titulaires d'un bachelor débutant au master la même année) dans les HES suisses est passé de 11% pour les bachelors de 2010 à 10% pour les bachelors de 2011. Le domaine de la Musique, arts de la scène et autres arts reste le domaine avec le taux de passage le plus élevé et 59% des bachelors de 2011 ont débuté un master dans une HES suisse la même année, une proportion cependant plus basse à celle des bachelors de 2009 et 2010 (65%). Pour le domaine Technique et IT, le taux de passage instantané s'inscrit en légère baisse et est passé de 9% en moyenne pour les bachelors entre 2008 et 2010 à 7% pour les bachelors de 2011. Pour le domaine Economie et services, les taux de passage instantanés relativement modestes observés entre 2008 et 2010 (6% en moyenne) se sont confirmés en 2011 (5%). On constate cependant qu'un nombre substantiel d'étudiants en Economie et services a continué vers le master HEU après avoir obtenu un bachelor HES, soit environ un tiers des étudiants ayant obtenu un bachelor en 2008–2009 et ayant poursuivi vers un master (voir le tableau T2 et la section 4).

Les taux de transition vers le master 1 année ou 2 ans après l'obtention du bachelor observés pour les bachelors de 2008 (4,5% de transitions différées) se sont confirmés pour les bachelors de 2009. Au total, 19% des étudiants ayant obtenu un bachelor HES en 2008 ou en 2009 ont poursuivi au niveau master dans une HES (22% pour les bachelors de 2008 et 17% pour les bachelors de 2009). Les premières transitions effectuées 3 ans après l'obtention du bachelor ont pu être mesurées en 2011 et 1% des étudiants ayant obtenu un bachelor en 2008 ont poursuivi au master en 2011.

Des analyses du même type que celles effectuées pour les HEU (voir la section 2.1), permettent d'identifier les facteurs influençant la probabilité du passage vers le master. Les analyses et les résultats présentés dans la suite de cette section sont établis sur la base des étudiants ayant obtenu leur bachelor en 2008 ou en 2009 et se limitent aux transitions vers le master effectuées dans les 2 ans suivant l'obtention du bachelor. Ce taux est alors nettement plus élevé pour les étudiants munis d'un certificat d'accès étranger (30%) que pour les étudiants ayant obtenu leur certificat d'accès en Suisse (17,5%). Cette différence importante s'explique en grande partie par le fait qu'en 2008 et 2009, 22% des diplômés venus de l'étranger ont obtenu leur bachelor

en Musique, arts de la scène et autres arts, un domaine avec le taux de passage le plus élevé, contre 9% pour les Suisses. La différence reste cependant significative si l'on écarte les effets d'hétérogénéité, avec un Odds-ratio pour le taux de passage au master pour les étudiants munis d'un certificat d'accès étranger rapporté à celui des étudiants munis d'un certificat suisse de $1,43 \pm 0,3$.

Tout comme pour les HEU, le domaine d'études est un facteur important dans la probabilité de poursuivre au master. Par contre, et bien que les taux de passage des hommes et des femmes semblent très proches (en moyenne 18% pour les hommes et 19,5% pour les femmes), le genre semble influencer dans les HES dans la probabilité d'une poursuite ou non des études et les femmes semblent avoir, toutes choses égales par ailleurs, une probabilité de transition au master significativement plus faible que celle des hommes (Odds-ratio de $0,73 \pm 0,1$).

Les taux de passage vers le master des étudiants menant des études à plein temps se différencient de manière importante de ceux effectuant des études en cours d'emploi (20% pour les premiers contre 8% pour les seconds)¹⁶.

Bien que l'introduction du master dans les HES soit encore très récente, on constate globalement une importante stabilité de la transition entre le bachelor et le master. Ces valeurs ne sont par contre peut-être pas complètement pertinentes pour le futur car elles dépendront de la manière dont l'offre en masters HES évoluera dans la phase à venir d'une augmentation importante du nombre de bachelors délivrés (OFS 2012).

¹⁶ Lorsque l'on tient compte de l'hétérogénéité, on obtient Odds-ratio de $0,67 \pm 0,17$ en défaveur d'une transition vers le master pour les étudiants en cours d'emploi.

T2 Taux de passage du bachelor HES vers un master dans une haute école suisse dans les deux ans suivant l'obtention du bachelor

Taux de passage selon le domaine d'études	Taux de passage pour les bachelors de 2009 vers le master HES selon le sexe			Taux de passage moyens pour les bachelors de 2008 et 2009	
	Hommes	Femmes	Total	vers le master HES	vers un master dans l'ensemble des hautes écoles suisses
Architecture, construction et planification	17%	14%	16%	17%	21%
Technique et IT	14%	4%	13%	12%	17%
Chimie et sciences de la vie	19%	12%	17%	13%	21%
Agronomie et économie forestière	2%	0%	2%	3%	3%
Economie et services	12%	8%	11%	11%	17%
Design	18%	20%	19%	20%	21%
Sport	0%	0%	0%	9%	15%
Musique, arts de la scène et autres arts	76%	69%	72%	72%	73%
Linguistique appliquée	11%	10%	10%	10%	19%
Travail social	5%	5%	5%	5%	6%
Psychologie appliquée	52%	52%	52%	54%	59%
Santé	0%	3%	3%	3%	5%
Total	17%	16%	17%	19%	23%

2.3 Les taux de passage vers le master au sein des hautes écoles pédagogiques

Les premières filières d'études au niveau master dans les hautes écoles pédagogiques ont démarré en 2005. A cette date, l'offre en master était alors limitée à la pédagogie curative et près de 700 étudiants y ont entamé leurs études de master. Depuis 2007 l'offre s'est élargie à la formation des enseignants pour le degré secondaire I et celle-ci représente depuis 2008 la moitié du nombre total d'entrants à ce niveau (soit environ 700 étudiants en 2011), l'autre moitié étant représenté par les étudiants en pédagogie curative. La quasi-totalité des étudiants ayant obtenu un bachelor en 2011 en «formation des enseignants pour le degré secondaire I» ont poursuivi au master la même année (96% de passages instantanés). Pour la pédagogie curative il n'existe pas de passage du bachelor au master étant donné que cette filière ne propose des études qu'au niveau master ou diplôme. On peut cependant noter que depuis 2009, environ 130 étudiants munis d'un bachelor obtenu en formation des enseignants pour le niveau primaire et pré-primaire y ont débuté des études au niveau master¹⁷.

En considérant l'ensemble des bachelors délivrés dans les HEP en 2008 et 2009, 16% en moyenne¹⁸ ont poursuivi dans les 2 ans au master dans une HEP. Comme la formation des enseignants pour le degré secondaire II ne propose des études qu'au niveau diplôme¹⁹, cette filière d'études n'entre donc pas dans le calcul de ce taux.

¹⁷ Environ 80% des étudiants ayant effectué cette transition l'ont fait 2 ans ou plus après l'obtention du bachelor.

¹⁸ Ce chiffre doit être interprété avec prudence étant donné les grandes différences entre les cursus HEP et les particularités de l'offre en masters dans ces hautes écoles.

¹⁹ Les étudiants qui débutent un diplôme en formation des enseignants pour le degré secondaire II doivent présenter un master ou un diplôme universitaire dans une branche enseignée au degré secondaire II.

3 Réforme de Bologne et mobilité entre les niveaux bachelor et master

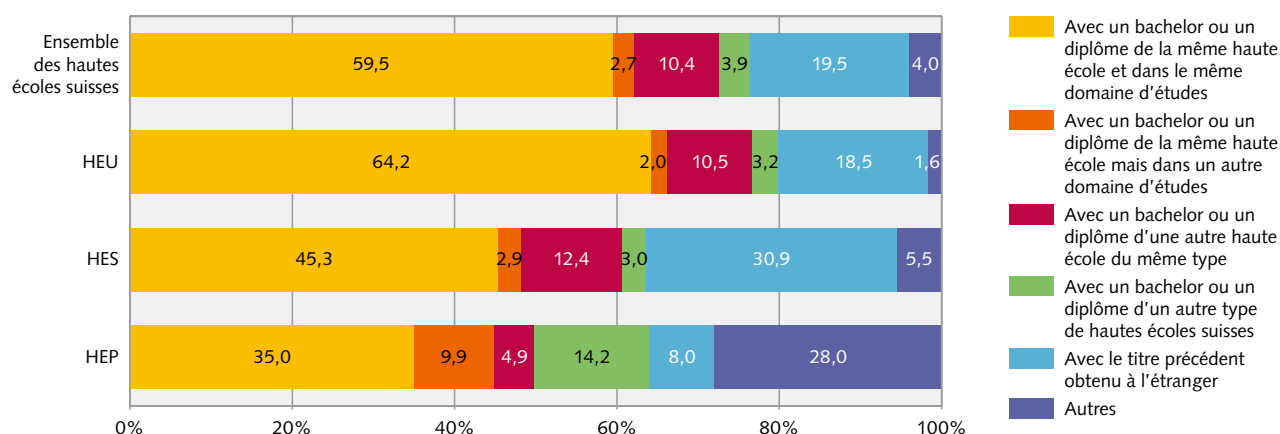
Un des objectifs de la Déclaration de Bologne est d'encourager la mobilité estudiantine. La réforme de Bologne est maintenant suffisamment avancée en Suisse pour dresser un bilan détaillé de la mobilité des étudiants à l'entrée du niveau master pour l'ensemble du système des hautes écoles suisses (HEU, HES et HEP) et de suivre d'éventuelles évolutions. La mobilité se décline sous différentes formes. Dans cette section, seule la mobilité verticale (entre bachelor et master) à l'intérieur de chaque type de hautes écoles est considérée. La mobilité entre types de hautes écoles à l'entrée du master, ou «perméabilité», est décrite dans la section 4.

La mobilité horizontale – changement de haute école ou de branche d'études dans un même niveau d'études (par exemple en cours d'études au niveau bachelor) – est traitée indirectement dans les sections 1.1 et 1.2 (obtention d'un bachelor dans une autre haute école ou un autre groupe de domaines qu'à l'entrée des études). Elle est également discutée en détail dans une autre publication (OFS 2011b).

Le graphique G5 présente, pour chaque type de hautes écoles, la répartition des entrants master en 2011 selon les différentes trajectoires. Pour l'ensemble des hautes écoles suisses, on constate par exemple que 62% des entrants master de 2011 avaient obtenu un bachelor ou un diplôme dans la même haute école et environ 4% avaient obtenu leur titre précédent dans un autre type de hautes écoles suisses. Ces résultats sont similaires à ceux qui avaient été constatés pour les entrants master de 2010.

Entrants master en 2011 dans les hautes écoles suisses selon les différentes trajectoires (en pourcent)

G 5



La proportion importante d'entrants master dans les HEP de la catégorie «Autres» est due en très grande partie au nombre élevé d'étudiants qui débutent leurs études du tertiaire directement au niveau master en pédagogie curative (voir aussi la section 2.3)

3.1 Mobilité dans les hautes écoles universitaires

Mobilité géographique

Si l'on considère l'ensemble de la mobilité géographique, on obtient que 32% des entrants masters HEU en 2011 avaient obtenu un titre d'accès dans une autre haute école que celle dans laquelle ils effectuent leur master, soit 3 points de pourcentage de moins qu'en 2009 (35%)^{20, 21}.

Les motifs pour ou contre un changement de haute école à l'entrée du master sont nombreux dont, entre autres, le coût des études, l'existence et la réputation des masters proposés ainsi que la découverte d'une autre région. Que l'étudiant ait poursuivi des études de master dans la même haute école ou qu'il ait été mobile, il ressort de OFS (2010a) que la principale motivation du choix était liée à l'existence ou non d'études master dans la haute école considérée (71% des étudiants mobiles étaient immatriculés au niveau bachelor dans une HEU qui ne proposait pas les études de master souhaitées).

Plus de la moitié des étudiants ayant fait preuve de mobilité à l'entrée des études de master en 2011 était constituée de personnes venant de l'étranger²² pour effectuer le master. Depuis 2005, ils représentent chaque année 17–19% des entrants à ce niveau et en 2011 ils étaient environ 2600 sur un total de 13'900 entrants. Cette proportion qui est restée stable dans une période durant laquelle le nombre d'entrants a été multiplié par plus de 4 semble indiquer que le nombre d'entrants étrangers a augmenté parallèlement à l'augmentation de l'offre au niveau master. Les universités qui en accueillent le plus sont l'Université de Genève et l'ETHZ et elles comptaient à elles seules pour plus du tiers du nombre total de nouveaux étudiants venus de l'étranger pour effectuer leur master en Suisse en 2011.

Les Sciences humaines et sociales ainsi que les Sciences économiques sont les groupes de domaines dans lesquels on compte le plus de nouveaux étudiants master venant de l'étranger et depuis 2003 ces domaines accueillent la moitié de ces étudiants. En Sciences exactes et naturelles la proportion d'entrants étrangers est passée de 20% en 2009 à 26% en 2011 et atteint quasiment les valeurs observées en Sciences économiques (environ

28% depuis 2009). A l'inverse, les proportions d'entrants étrangers sont les plus faibles en Médecine et pharmacie et en Droit où ils représentent en moyenne environ 5% du nombre total d'entrants dans chacun de ces groupes de domaines depuis 2003. Dans les autres groupes de domaines d'études, la proportion d'entrants étrangers se situe à environ 20% en 2011. La proportion de titulaires d'un bachelor d'une HEU suisse débutant un master à l'étranger n'est quant à elle pas mesurable précisément, mais semble être très limitée²³.

La mobilité interne, c'est-à-dire la mobilité entre les hautes écoles universitaires suisses, a légèrement progressé ces dernières années mais reste limitée. Comme le montre le graphique G5, 10,5% des entrants master en 2011 dans les HEU avaient achevé préalablement leurs études de bachelor dans une autre université suisse (9% en 2009 et 10% en 2010) alors qu'ils n'étaient que 3% à le faire en 2005. On observe des différences importantes en termes de mobilité géographique entre les étudiants débutant un master directement après le bachelor et les étudiants ayant effectué cette transition une année après le bachelor. Tandis que, pour les bachelors 2001–2010, seuls 9% des étudiants démarrant tout de suite un master ont changé de HEU, ils ont été 23% à le faire parmi ceux débutant le master 1 année après le bachelor. Ces valeurs sont en légère augmentation et si l'on considère uniquement les bachelors 2010 on obtient que 11% des étudiants démarrant un master en 2010 ont changé de HEU et 26% l'ont fait parmi ceux débutant le master en 2011.

Dans le graphique G6 on distingue pour chaque HEU l'importance du nombre d'étudiants qui arrivent ou partent dans une autre haute école suisse pour le master après obtention du bachelor. On remarque que pour la plupart des HEU les flux entrants ou sortants d'étudiants ayant obtenu un bachelor en Suisse semblent s'équilibrer, mise à part à l'ETHZ et à l'Université de Saint-Gall où la quasi intégralité des diplômés bachelor poursuivant au master le font dans la même université. Des valeurs très variables sont par contre constatées pour les étudiants venant de l'étranger avec, en particulier, un nombre proportionnellement important à l'USI d'étudiants venus de l'Italie pour y effectuer un master. L'importance relative des flux sortant et entrant par HEU est présentée dans le graphique G7 sous la forme de deux indicateurs, le taux

²⁰ Cette baisse pourrait être liée à des effets structurels et ne peut être interprété comme une baisse effective de la mobilité.

²¹ L'enquête sur la situation sociale et économique des étudiants (OFS 2010a) présente des valeurs très semblables et 29% des étudiants master 2008 interrogés indiquent avoir changé de haute école pour débiter leur master.

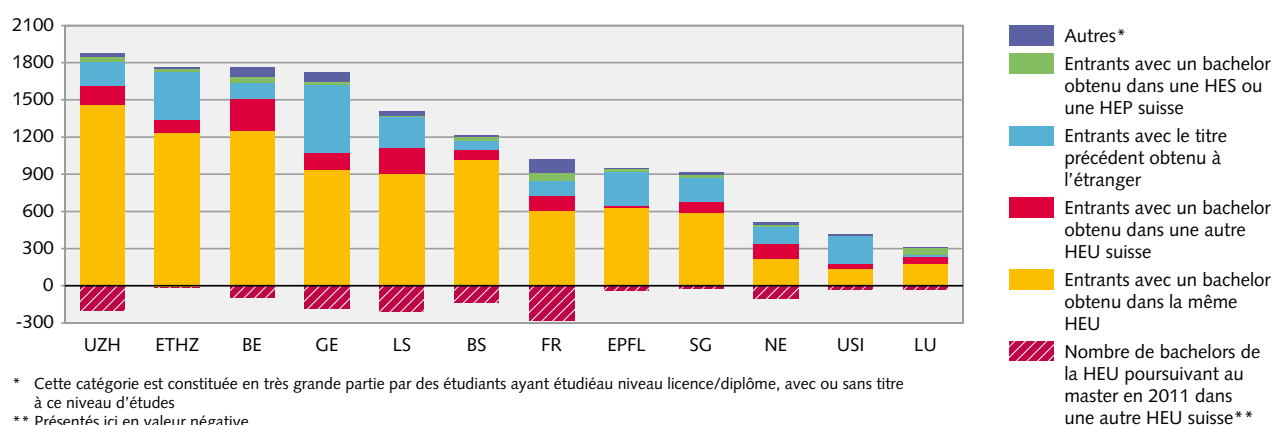
²² Avec par exemple un bachelor ou un titre équivalent obtenu à l'étranger.

²³ Selon OFS (2009), le chiffre semblait alors inférieur à 5%. Le flux d'étudiants partant après le bachelor vers l'étranger est de toute façon limité si l'on considère que 90% continuent dans une HEU suisse et qu'une partie rentre sur le marché du travail.

IN et le taux OUT²⁴. Pour chaque haute école, ces taux varient relativement peu d'une année à l'autre et les taux IN dominant systématiquement²⁵ les taux OUT. A l'EPFL, on constate que le taux IN est constitué en très grande partie d'étudiants débutant un master avec un diplôme précédent obtenu à l'étranger (depuis 2007 ils représentent en moyenne 86% des entrants master avec un titre précédent obtenu dans une autre haute école que l'EPFL).

Hautes écoles universitaires: entrants master en 2011 selon la haute école d'entrée et d'obtention du bachelor

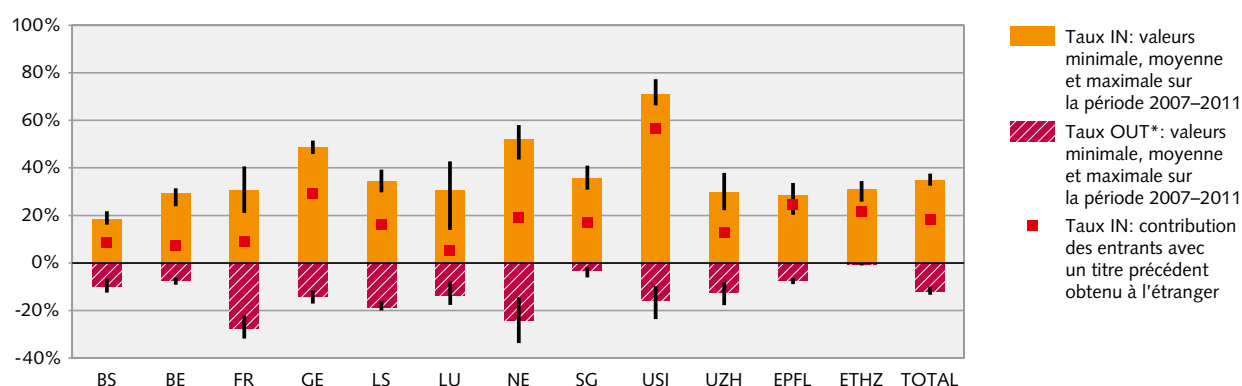
G 6



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Hautes écoles universitaires: taux IN et OUT par HEU entre 2007 et 2011 au niveau master

G 7



* Présentés ici en valeur négative

Note: Les taux IN et OUT n'ont pas le même dénominateur et ne doivent pas être simplement additionnés pour avoir un bilan (voir définitions dans la section 3.1)

© Office fédéral de la statistique (OFS)

²⁴ Les taux IN et OUT sont définis dans le tableau A1 mis en annexe.

²⁵ Mise à part à l'Université de Fribourg où les taux ont des valeurs similaires.

Mobilité thématique

Un changement de branche d'études entre le bachelor et le master implique pour un étudiant d'être tout d'abord accepté dans le master considéré et signifie souvent d'acquérir des crédits ECTS²⁶ supplémentaires. Il n'est dès lors pas étonnant que relativement peu de changements de groupes de domaines d'études soient constatés. En 2011, seuls 5% des entrants master munis d'un bachelor HEU avaient obtenu leur bachelor dans un autre groupe de domaines, une proportion identique à celles de 2009 et 2010. C'est dans les Sciences économiques que cette proportion est la plus élevée²⁷ et 10% des entrants avaient obtenu un bachelor dans un autre groupe de domaines (7 de ces 10% l'avaient obtenu en Sciences humaines et sociales).

La mobilité entre groupe de domaines d'études est bien plus importante pour les étudiants différant leur entrée au master d'une année que pour ceux qui débute directement après l'obtention d'un bachelor. Alors que parmi les bachelors de 2001 à 2010, seuls 4% des étudiants démarrant tout de suite un master ont changé de groupe de domaines d'études, ils ont été 9% à le faire parmi ceux débutant le master 1 année après le bachelor. L'origine de cette différence n'est pas connue. Elle pourrait par exemple être explicable par un plus grand recul pris par l'étudiant qui diffère son entrée sur son choix d'études. Une autre explication pourrait être que les étudiants qui ont voulu changer de groupe de domaines d'études ont dû acquérir des points ECTS supplémentaires et que cela a retardé leur entrée au master.

Ces résultats doivent être interprétés avec prudence car ils dépendent fortement de la manière de distinguer les filières d'études dans la statistique.

3.2 Mobilité dans les hautes écoles spécialisées

Mobilité géographique

La proportion d'entrants master HES venant de l'étranger a légèrement augmenté en 2011 et a atteint 31% (voir le graphique G5) du nombre total d'entrants des masters HES (2009: 26%, 2010: 30%). Dans le domaine Technique et IT cette proportion reste comparativement basse avec 15% du total des entrants dans ce domaine d'études en 2011. Dans le domaine Economie et services cette proportion est de 30% en 2011 (28% en 2010) et des proportions plus importantes ont été constatées pour le domaine Design (42%) et le domaine Musique, arts de la scène et autres arts (40%). Dans le domaine Musique, arts de la scène et autres arts, la possibilité d'étudier au niveau master avec un certain professeur joue un rôle central dans le choix de la haute école (voir OFS 2010a). Ce facteur de motivation explique en grande partie le nombre important d'entrants master venus de l'étranger (environ 400 depuis 2008).

La mobilité entre HES est restée très stable depuis 2009 et comme le montre le graphique G5, 12% des entrants master 2011 avaient obtenu un bachelor ou un diplôme dans une autre HES suisse (2009: 12%, 2010: 11%). Le graphique G8 distingue pour chaque HES l'importance des nombres d'étudiants qui arrivent ou partent dans une autre HES pour le master après obtention du bachelor ou du diplôme²⁸. On remarque que les flux entrants ou sortants d'étudiants ayant obtenu un bachelor dans une haute école spécialisée en Suisse s'équilibrent pour chaque haute école. Cette remarque est également valable pour les étudiants poursuivant au master après avoir obtenu un diplôme. Le tableau A2 mis en annexe présente le détail des flux sortants et entrants par HES. Les taux IN et OUT, définis comme pour les HEU (voir la section 3.1), sont présentés dans le graphique G9. On constate, comme pour les HEU, que les taux IN dominent systématiquement les taux OUT.

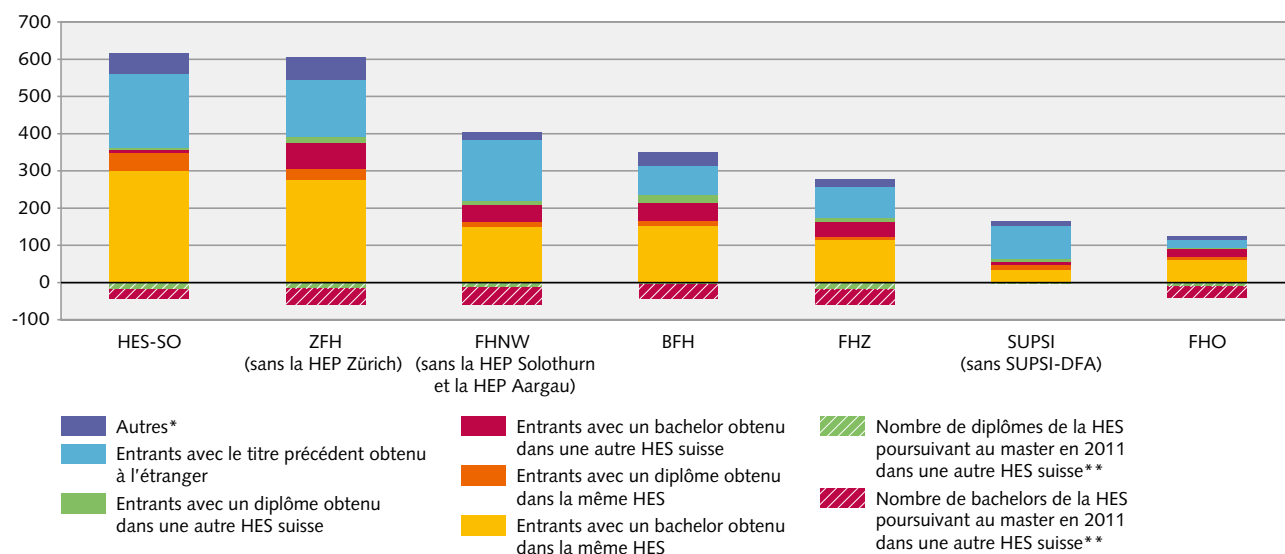
²⁶ European Credit Transfer and Accumulation System, système européen de reconnaissance des prestations d'études.

²⁷ Dans le groupe de domaines Interdisciplinaire et autres, 19% des entrants master en 2011 avaient obtenu un bachelor en Sciences humaines et sociales mais ce type de transition ne peut être véritablement considéré comme de la mobilité étant donné les natures très variées des filières composant ce groupe de domaines d'études et l'attribution en général des bachelors obtenus dans des branches avec deux filières de poids égal au groupe de domaines Interdisciplinaire et autres.

²⁸ On doit noter aussi ici que la statistique des immatriculations ne rend pas totalement compte de la mobilité après le bachelor HES, notamment en ce qui concerne les masters organisés en coopération entre les HES (Masters FTAL).

Hautes écoles spécialisées: entrants en études master en 2011 selon la haute école d'entrée et d'obtention du bachelors ou du diplôme

G 8

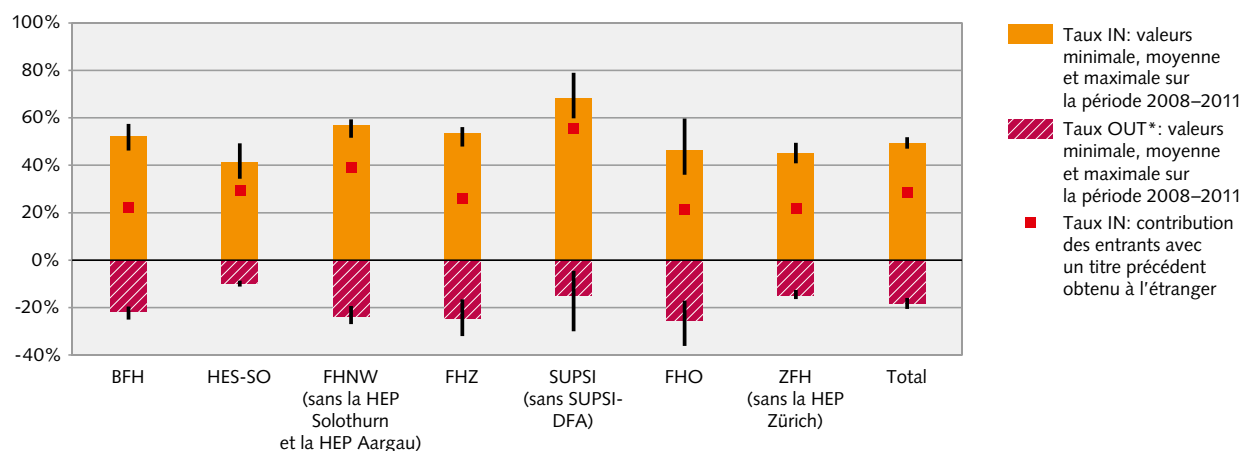


* Cette catégorie contient les étudiants avec un titre précédent obtenu dans une HEU ou une HEP
 ** Présentés ici en valeur négative

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Hautes écoles spécialisées: taux IN et OUT par HES entre 2008 et 2011 au niveau master

G 9



* Présentés ici en valeur négative

Note: Les taux IN et OUT n'ont pas le même dénominateur et ne doivent pas être simplement additionnés pour avoir un bilan (voir définitions dans la section 3.1)

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Mobilité thématique

La mobilité entre les domaines d'études n'a progressé que très légèrement en 2011 et seuls 6% des entrants master munis d'un bachelor HES ont décroché jusqu'en 2011 leur titre dans un autre domaine d'études²⁹ (7% si on considère également les diplômes HES). Si l'on considère l'ensemble des transitions effectuées par les étudiants ayant obtenu un bachelor dans une HES depuis 2008, certains domaines d'études sont plutôt «donneurs» comme par exemple celui du Design. En effet, 22% des étudiants qui ont obtenu un bachelor en Design et qui ont poursuivi vers des études master, l'ont fait dans le domaine Musique, arts de la scène et autres arts (soit 72 étudiants depuis 2008). D'autres domaines sont au contraire plutôt «receveurs» comme le domaine Economie et services. En effet, 1% des bachelors en Economie et services, qui ont continué au master HES, ont changé de domaine d'études. Par contre, 9% des entrants au master en Economie et services avaient obtenu un bachelor dans un autre domaine d'études (7% des entrants master avaient obtenu un bachelor en Technique et IT). De manière similaire à ce qui est constaté pour les HEU, la mobilité est bien plus importante pour les étudiants débutant au master 1 année après obtention du bachelor (8% en moyenne sur les bachelors de 2008 à 2010) que pour ceux poursuivant au master immédiatement (4% en moyenne sur les bachelors décernés depuis 2008). Ce chiffre atteint 9% pour les étudiants débutant au master 2 années après l'obtention d'un bachelor en 2008 ou en 2009.

3.3 Mobilité dans les hautes écoles pédagogiques

50% des entrants master en 2011 avaient obtenu un bachelor ou un diplôme dans une HEP (voir graphique G5), alors qu'ils n'étaient encore que 39% en 2009. 8% des entrants master dans les HEP suisses avaient obtenu leur titre précédent à l'étranger (2010: 6%), soit une progression en nombres absolus de 30 personnes. L'évolution future du nombre d'étudiants venant de l'étranger pour le master est cependant incertaine et on ne sait pas non plus si la hausse prévue (voir OFS (2011c) pour plus de détails) du besoin en Suisse en nouveaux enseignants aura ou non un impact sur les arrivées d'étudiants de l'étranger.

Les particularités de l'offre en masters dans les hautes écoles pédagogiques, décrits à la section 2.3, ont pour conséquence que les chiffres globaux sur la mobilité thématique des étudiants entre le niveau bachelor et master sont fortement influencés par des domaines particuliers. Concernant le changement de branches entre les niveaux bachelor ou diplôme et le niveau master, 29% des entrants master en 2011 avaient obtenu leur titre précédent dans une autre filière. Ce taux très élevé est dû à l'absence d'offre en master dans la formation des enseignants pour le niveau primaire et pré-primaire alors que cette filière décerne en moyenne 1800 bachelors ou diplômes chaque année depuis 2006.

²⁹ Le plus souvent dans une branche très proche.

4 Perméabilité entre types de hautes écoles

4.1 Changement de type de hautes écoles à l'entrée des études master

La réforme de Bologne permet aux titulaires d'un bachelors d'un type de hautes écoles de débiter, sous certaines conditions (décrites dans CRUS 2007), des études de master dans un autre type de haute école. Le nombre d'étudiants effectuant une transition de ce type a augmenté fortement jusqu'en 2009 avec la croissance de l'offre de masters HES et du nombre de titres de bachelors délivrés dans les hautes écoles suisses (en particulier, le nombre de bachelors délivrés dans les HES avait pratiquement doublé en 2009, passant de 3700 en 2008 à 7200 en 2009).

Depuis 2009, le nombre d'étudiants débutant un master après avoir obtenu un bachelors ou un diplôme dans un autre type de hautes écoles n'a plus évolué et ce quel que soit le type de transition (voir graphique G10). En particulier, le nombre de transitions HES-HEU a stagné à environ 400 ces trois dernières années, période durant laquelle le nombre d'entrants master HES avec un bachelors ou un diplôme HES est lui aussi resté stable (2009: 1677; 2011: 1545), malgré la hausse de 6% du nombre de bachelors délivrés.

Etant donné qu'il s'agit de la transition officielle pour les futurs maîtres du degré secondaire I, le nombre de transitions des HEU vers les HEP est élevé. Ce nombre a également stagné ces deux dernières années et 142 étudiants munis d'un bachelors ou d'un diplôme d'une HEU ont débuté un master HEP en 2011. Le tableau T3 donne l'ensemble des trajectoires croisées entre types de hautes écoles à l'entrée des études de master en 2011 et le graphique G10 montre l'évolution de ces parcours mixtes depuis les premiers entrants master HEU en 2003.

L'évolution future du nombre de parcours «mixtes» entre plusieurs types de hautes écoles est encore incertaine car elle dépendra de nombreux facteurs (évolution des offres de masters, augmentation du nombre de titres de bachelors délivrés mais aussi d'éventuels changements au niveau de la reconnaissance d'acquis entre type de hautes écoles).

T3 Perméabilité entre types de hautes écoles suisses à l'entrée des études de master en 2011

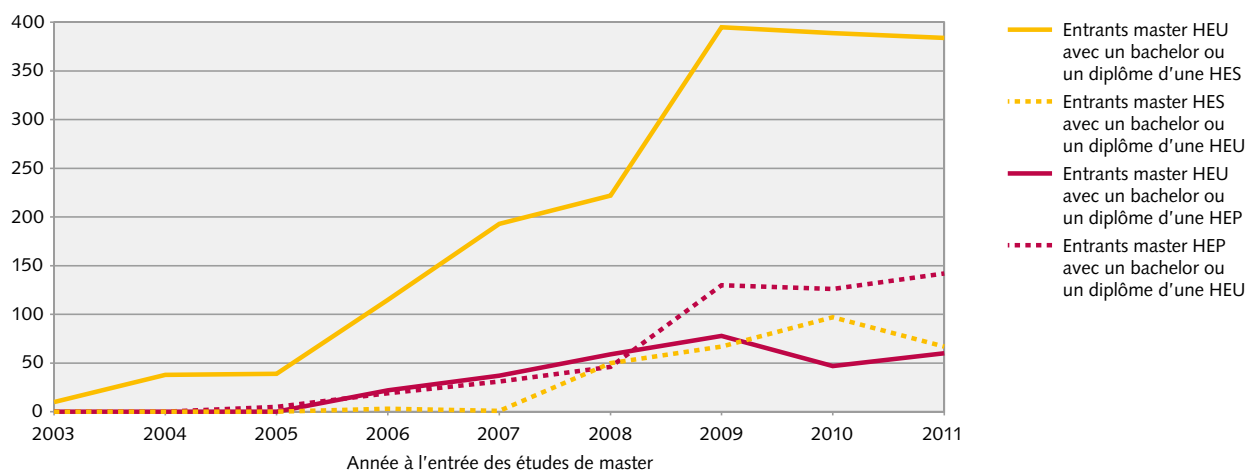
Type de hautes écoles suisses d'entrée au master en 2011	Total des entrants master 2011	Entrants master 2011 par type de hautes écoles suisses des bachelors obtenus			Entrants master 2011 par type de hautes écoles suisses des licence ou diplômes obtenus			Autres*	Entrants master 2011 avec un diplôme précédent obtenu à l'étranger
		HEU	HES	HEP	HEU	HES	HEP		
HEU	13 896	10 547	311	45	115	73	15	220	2 570
HES	2 547	47	1 341	8	20	204	2	139	786
HEP	1 255	69	20	573	73	16	52	351	101

* Cette catégorie contient les étudiants HEU au niveau licence/diplôme qui ont débuté au niveau master avant obtention du titre

Note: le nombre important d'entrants master dans les HEP de la catégorie «Autres» est dû en très grande partie au nombre élevé d'étudiants qui débutent leurs études du tertiaire au niveau master en pédagogie curative (voir aussi la section 2.3)

Evolution de la perméabilité entre types de hautes écoles
à l'entrée des études de master

G 10



© Office fédéral de la statistique (OFS)

5 Réforme de Bologne et réussite au niveau master dans les hautes écoles

5.1 Réussite et déroulement des études au niveau master dans les hautes écoles universitaires

Le taux de réussite au niveau master est élevé dans les HEU et atteint 89% après 6 ans pour les entrants de 2005. On constate très peu de mobilité durant les études de master et 88% des entrants obtiennent leur master dans la même HEU et le même groupe de domaines d'études (seulement 1% dans une autre HEU, mais dans le même groupe de domaines qu'à l'entrée des études). Comme le taux d'abandon au niveau master est de 10% en 2011 pour les entrants de 2005, le taux de réussite ne devrait pratiquement plus évoluer.

Le taux de réussite est de 93% pour les étudiants ayant obtenu leur diplôme précédent dans une haute école suisse et se monte à 74% pour ceux qui sont venus de l'étranger pour effectuer leur master. La proportion de ces derniers qui ont effectivement obtenu un master est probablement plus élevée que la valeur de 74%, vu qu'il est possible qu'une partie non négligeable des étudiants venus de l'étranger, n'ont fait qu'une partie du master en Suisse et ont obtenu leur titre dans une haute école étrangère.

La réforme de Bologne est suffisamment avancée pour considérer des parcours complets d'études (ensemble des études bachelor et master) dans les HEU et pour comparer ces trajectoires avec celles des anciennes filières diplôme ou licence. Ainsi, 62% des entrants bachelor de 2002, avec un certificat d'accès suisse, ont obtenu un master jusqu'en 2011³⁰. Si l'on extrapole aux étudiants de cette cohorte qui réussiront après 2011, on conclut que ni la réussite dans les études (67% de réussite dans une HEU pour les certificats d'accès suisses au licence/diplôme et 65% estimés pour la réussite bachelor+master) ni la durée d'études

(environ 6 ans pour obtenir un titre) ne semblent alors avoir changé entre l'ancien diplôme/licence et le master³¹. Ce résultat est très cohérent avec celui qui avait été obtenu en ce qui concerne le maintien dans les études (voir OFS 2010b).

5.2 Réussite et déroulement des études au niveau master dans les hautes écoles spécialisées

Dans les HES le taux de réussite au niveau master est également élevé et 78% des entrants en 2008 ont obtenu un master dans les 3 ans suivant le début de leurs études. Ce taux est de 83% pour les étudiants ayant obtenu leur diplôme précédent dans une haute école suisse et de 71% pour les étudiants ayant obtenu leur diplôme précédent à l'étranger. Comme le taux de restants est encore de 7% en 2011, le taux de réussite évoluera encore ces prochaines années et devrait atteindre une valeur supérieure à 80% pour la cohorte des entrants 2008.

³⁰ Ce taux est de 44% pour les entrants venus de l'étranger pour débiter un bachelor en Suisse.

³¹ Voir OFS (2011a).

6 Transitions vers le doctorat

En 2011, 13%³² des entrants au doctorat avaient obtenu préalablement un titre HEU de niveau licence/diplôme (37% en 2007) et 37% avaient en poche un master d'une HEU (15% en 2007). Le remplacement de l'ancien titre licence/diplôme par le master³³ soulève certaines interrogations en ce qui concerne la transition vers le niveau doctorat, surtout si l'on considère que certains masters sont plutôt « professionnalisant » tandis que d'autres constituent le début de travaux de recherche. Quelle part des étudiants diplômés au niveau master poursuit au doctorat? Cette proportion est-elle différente selon le certificat d'accès aux études de master? La mobilité des étudiants vers le doctorat est-elle différente pour les masters de celle que l'on observe pour les diplômés?

6.1 Taux de passage vers le doctorat

Pour l'ensemble des masters délivrés dans les HEU sur la période 2003–2009, on constate qu'en moyenne 20% poursuivent au doctorat dans les 2 ans³⁴ (voir le tableau T4). Pour les masters 2010, 9% ont poursuivi au doctorat la même année (en 2011 ce taux instantané est également de 9%) et 6% 1 année après. En comparaison, le taux de passage dans les 2 ans suivant les licences et les diplômes délivrés en 2003 était de 17%³⁵, soit légèrement plus faible que celui constaté pour les titulaires de master. Sur l'ensemble des masters décernés jusqu'en 2009, le taux de passage au doctorat est légèrement plus élevé pour les étudiants venus de l'étranger pour effectuer leur master (21,2%) que pour ceux ayant fait l'ensemble de leurs études en Suisse (20,1%). En tenant compte des

effets liés à l'hétérogénéité (voir la section 2.1), on obtient un Odds-ratio des taux de passage de $1,26 \pm 0,11$, semblant indiquer que les étudiants venus de l'étranger pour effectuer leur master ont une propension plus forte à poursuivre vers le doctorat que les autres.

Au niveau des groupes de domaines d'études, les Sciences exactes et naturelles présentent le taux de passage le plus élevé avec 39% de titulaires d'un master obtenu en 2009 qui ont continué jusqu'en 2011 vers le doctorat (23% la même année et 16% après une ou deux années). Dans les Sciences techniques, le taux de passage est également élevé et 20% des étudiants ayant obtenu un master en 2009 ont débuté un doctorat dans les deux ans. Les taux de passage des masters pour les autres groupes de domaines se situent autour de 12% avec des taux instantanés légèrement plus hauts que les taux différés et ces taux sont très proches des taux moyens observés depuis 2003 (voir le tableau T4). Etant donné la proportion plus importante d'hommes dans des groupes de domaines d'études où les taux de passage sont élevés, il n'est pas surprenant de constater un taux de passage, calculé sur les masters délivrés jusqu'en 2009, plus élevé pour les hommes (23%) que pour les femmes (17%). En tenant compte des effets liés à l'hétérogénéité (voir la section 2.1), on obtient qu'il semble exister une différence réelle entre femmes et hommes, avec une probabilité plus faible des femmes de poursuivre vers le doctorat avec un Odds-ratio de $0,71 \pm 0,06$ ³⁶. On doit par contre noter que, malgré cette probabilité plus faible pour une femme d'entrer au doctorat après avoir obtenu un master, la proportion de femmes a fortement progressé ces dernières années du fait notamment de la hausse importante du nombre de masters décernés aux femmes. En 2011, elles représentaient 41% des entrants au doctorat avec un master obtenu dans une HEU suisse (32% en 2007).

³² Dans cette section, le groupe de domaines de la Médecine et pharmacie est écarté.

³³ Pour les HEU, le master est l'équivalence de la licence ou diplôme dans le nouveau système régi par la réforme de Bologne.

³⁴ L'ensemble des transitions différées de plus de 2 ans est d'environ 4% pour les masters obtenus en 2004 et de 3% pour les masters obtenus en 2005.

³⁵ Le taux de passage cumulé après 8 ans atteint 21%.

³⁶ La différence des taux est cependant moins importante, bien qu'elle reste significative, si l'on considère aussi les diplômés dans le calcul des taux vers le doctorat (24% pour les hommes et 20% pour les femmes et un Odds-ratio de $0,68 \pm 0,03$).

6.2 Mobilité à l'entrée du doctorat

La proportion d'entrants venant de l'étranger pour débiter un doctorat continue de progresser et est de 49% en 2011 (progression moyenne de 1 point de pourcent par année ces 10 dernières années). La mobilité entre hautes écoles universitaires pour le passage du master vers le doctorat est elle aussi substantielle et 11% des entrants au doctorat en 2011 avaient obtenu leur titre précédent dans une autre HEU alors que 39%³⁷ des entrants l'avaient obtenu dans la même HEU.

Le graphique G11 distingue pour chaque HEU l'importance des nombres d'étudiants qui arrivent ou partent dans une autre HEU pour le doctorat après obtention du master. On remarque que les flux entrants ou sortants

d'étudiants ayant obtenu un master dans une haute école universitaire en Suisse s'équilibrent globalement pour chaque haute école. Le tableau A3 mis en annexe présente le détail des flux sortants et entrants par HEU. Dans ce tableau, les entrants doctorat avec un titre précédent obtenu dans une HES ou une HEP sont comptabilisés dans la catégorie «Autres»³⁸. Les taux IN et OUT (définis à la section 3.1), sont présentés dans le graphique G12. On constate, comme pour les entrants au niveau master, que les taux IN dominent systématiquement les taux OUT mais avec une contribution nettement plus importante des étudiants ayant obtenu leur titre précédent à l'étranger.

T4 Taux de passage entre le master HEU et l'entrée dans les études doctorales

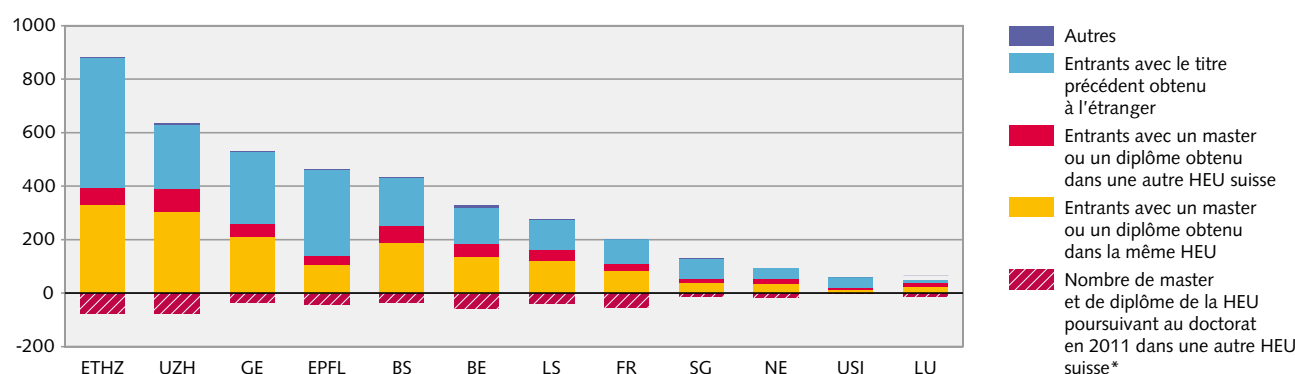
Taux de passage moyens dans les deux ans suivant les masters délivrés entre 2003 et 2009

Taux de passage selon le groupe de domaines d'études						
Total	Sciences humaines et sociales	Sciences économiques	Droit	Sciences exactes et naturelles	Sciences techniques	Interdisciplinaire et autres
20%	17%	10%	13%	39%	20%	14%

Note: le groupe de domaines Médecine et pharmacie est écarté des calculs du fait de sa non représentativité

Hautes écoles universitaires: entrants doctorat en 2011 selon la haute école d'entrée et d'obtention du master ou du diplôme (sans le groupe de domaines Médecine et pharmacie)

G 11



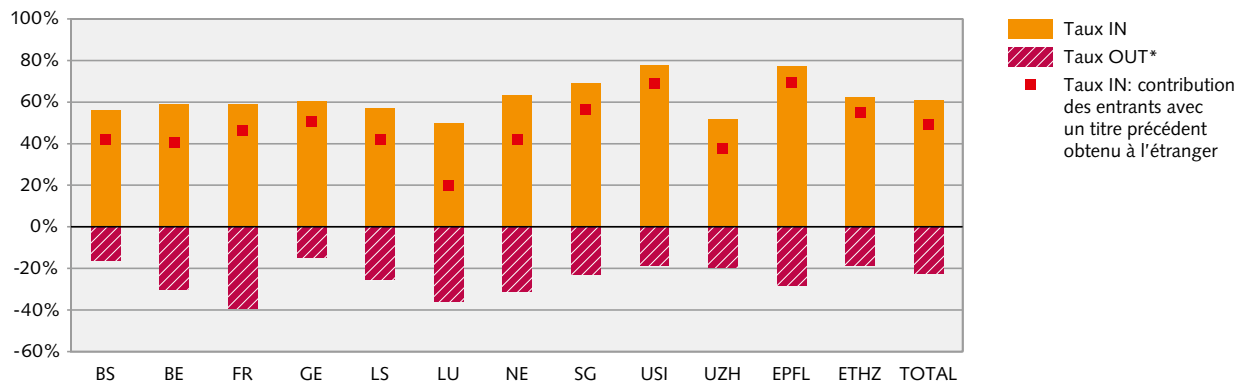
* Présentés ici en valeur négative

© Office fédéral de la statistique (OFS)

³⁷ Le pourcent restant d'entrants étant constitué d'étudiants suisses ayant d'autres types de trajectoires.

³⁸ En 2011, seuls 4 entrants au doctorat avaient obtenu un diplôme précédent dans une HES ou une HEP et aucun avec un master d'une HES ou d'une HEP.

**Hautes écoles universitaires: taux IN et OUT par HEU en 2011
pour le niveau doctorat (sans le groupe de domaines Médecine et pharmacie) G 12**



* Présentés ici en valeur négative

Note: Les taux IN et OUT n'ont pas le même dénominateur et ne doivent pas être simplement additionnés pour avoir un bilan (voir définitions dans la section 3.1)

Bibliographie

- CRUS (2007): Convention du 5.11.2007 sur la *Perméabilité entre types de hautes écoles* entre les conférences des recteurs des trois types de hautes écoles.
- CSRE (2010): *L'éducation en Suisse rapport 2010*, Aarau
- CUS (2003): *Directives de Bologne* de la CUS du 4.12.2003.
- OFS (2005): *Taux de réussite et d'abandon dans les hautes écoles spécialisées*, Neuchâtel
- OFS (2009): *De la haute école à la vie active*, Neuchâtel
- OFS (2010a): *Etudier sous Bologne, rapport principal de l'enquête 2009 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s des hautes écoles suisses*, Neuchâtel
- OFS (2010b): *Panorama des hautes écoles 2010*, Neuchâtel
- OFS (2011a): *Baromètre de Bologne 2011*, Neuchâtel
- OFS (2011b): *Mobilité des étudiant-e-s 2009*, Neuchâtel
- OFS (2011c): *Scénarios 2011–2020 pour l'école obligatoire*, Neuchâtel
- OFS (2011d): *Etudiants des hautes écoles universitaires 2010/11*, Neuchâtel
- OFS (2011e): *Etudiants des hautes écoles spécialisées 2010/11*, Neuchâtel
- OFS (2012): *Scénarios 2012–2021 pour le système de formation*, Neuchâtel

Annexe

A1 Ensemble des flux entre HEU à l'entrée des études de master en 2011

Haute école universitaire	Entrants au niveau master en 2011 dans la HEU						Entrants au niveau master en 2011 dans une autre HEU suisse et munis d'un bachelors de la HEU	Nombre de bachelors décernés en 2011 dans la HEU	Taux IN **	Taux IN** (avec un titre précédent obtenu à l'étranger)	Taux OUT ***	Taux de passage du bachelors HEU au master HEU dans les deux ans suivant l'obtention du bachelors 2009
	Total des entrants	Avec un bachelors obtenu dans la même HEU	Avec un bachelors obtenu dans une autre HEU suisse	Avec un bachelors obtenu dans une HES ou une HEP	Avec un diplôme précédent obtenu à l'étranger	Autres*						
BS	1 210	1 012	79	28	77	14	145	1 330	0,16	0,06	0,13	87%
BE	1 763	1 245	264	44	130	80	98	1 455	0,29	0,07	0,07	85%
FR	1 021	606	118	62	124	111	283	1 125	0,41	0,12	0,32	73%
GE	1 718	930	139	21	550	78	191	1 486	0,46	0,32	0,17	84%
LS	1 403	900	206	14	251	32	214	1 300	0,36	0,18	0,19	85%
LU	311	178	51	57	18	7	34	260	0,43	0,06	0,16	84%
NE	512	215	124	19	132	22	109	413	0,58	0,26	0,34	84%
SG	916	590	90	24	194	18	20	752	0,36	0,21	0,03	82%
USI	421	142	35	6	228	10	27	243	0,66	0,54	0,16	75%
UZH	1 880	1 463	154	42	190	31	201	2 030	0,22	0,10	0,12	84%
EPFL	940	624	12	18	280	6	42	684	0,34	0,30	0,06	96%
ETHZ	1 768	1 235	112	19	390	12	12	1 297	0,30	0,22	0,01	96%
Autres institutions universitaires	33	0	23	2	6	2	31	50	1,00	0,18	1,00	73%
Total	13 896	9 140	1 407	356	2 570	423	1 407	12 425	0,34	0,18	0,13	85%

* Cette catégorie contient pour la plus grande part des étudiants HEU qui suivaient précédemment des études au niveau licence/diplôme

** Le taux IN représente la proportion des entrants master 2011 dans une HEU sans titre de bachelors de la même HEU

*** Le taux OUT représente la proportion des diplômés bachelors d'une HEU débutant un master en 2011 dans une autre HEU suisse

A2 Ensemble des flux entre HES à l'entrée des études de master en 2011

Haute école spécialisée	Entrants au niveau master en 2011 dans la HES						Entrants au niveau master en 2011 dans une autre HES suisse et munis d'un bachelors ou d'un diplôme de la HES	Nombre de bachelors et de diplômes décernés en 2011 dans la HES	Taux IN *	Taux IN* (avec un titre précédent obtenu à l'étranger)	Taux OUT **	Taux de passage du bachelors HES au master HES dans les deux ans suivant l'obtention du bachelors 2009
	Total des entrants	Avec un bachelors ou un diplôme obtenu dans la même HES	Avec un bachelors ou un diplôme obtenu dans une autre HES suisse	Avec un bachelors ou un diplôme obtenu dans une HEU ou une HEP	Avec un diplôme précédent obtenu à l'étranger	Autres						
BFH	350	167	70	7	78	28	43	1 121	0,52	0,22	0,20	21 %
HES-SO	616	351	12	18	198	37	42	3 248	0,43	0,32	0,11	16 %
FHNW (sans la HEP Solothurn et la HEP Aargau)	403	164	58	4	161	16	59	1 367	0,59	0,40	0,26	17 %
FHZ	279	123	50	12	85	9	58	810	0,56	0,30	0,32	24 %
SUPSI (sans SUPSI-DFA)	165	47	17	8	89	4	4	407	0,72	0,54	0,08	11 %
FHO	126	69	25	5	22	5	39	828	0,45	0,17	0,36	11 %
ZFH (sans la HEP Zürich)	605	306	85	23	153	38	59	2 487	0,49	0,25	0,16	18 %
Autres hautes écoles spécialisées non intégrées	3	1	0	0	0	2	13	112	0,67	0,00	0,93	9 %
Total	2 547	1 228	317	77	786	139	317	10 380	0,52	0,31	0,21	17 %

* Le taux IN représente la proportion des entrants master 2011 dans une HES sans titre de bachelors ou de diplôme de la même HES

** Le taux OUT représente la proportion des diplômés au niveau bachelors ou diplôme d'une HES débutant un master en 2011 dans une autre HES suisse

A3 Ensemble des flux entre HEU à l'entrée des études de doctorat en 2011 (sans le groupe de domaines Médecine et pharmacie)

Haute école universitaire	Entrants au niveau doctorat en 2011 dans la HEU					Entrants au niveau doctorat en 2011 dans une autre HEU suisse et munis d'un titre de la HEU	Nombre de titres décernés en 2011 dans la HEU	Taux IN *	Taux IN* (avec un titre précédent obtenu à l'étranger)	Taux OUT **	Taux de passage vers le doctorat dans les deux ans suivant l'obtention d'un titre en 2009
	Total des entrants	Avec un titre obtenu dans la même HEU	Avec un titre obtenu dans une autre HEU suisse	Avec un titre précédent obtenu à l'étranger	Autres						
BS	432	190	60	181	1	37	719	0,56	0,42	0,16	38 %
BE	329	135	51	133	10	58	1 109	0,59	0,40	0,30	26 %
FR	199	82	25	92	0	53	870	0,59	0,46	0,39	16 %
GE	530	209	52	268	1	36	1 356	0,61	0,51	0,15	13 %
LS	277	119	40	116	2	41	1 006	0,57	0,42	0,26	15 %
LU	50	25	15	10	0	14	233	0,50	0,20	0,36	13 %
NE	95	35	20	40	0	16	420	0,63	0,42	0,31	14 %
SG	129	40	14	73	2	12	568	0,69	0,57	0,23	11 %
USI	58	13	5	40	0	3	374	0,78	0,69	0,19	5 %
UZH	633	305	87	237	4	75	1 623	0,52	0,37	0,20	26 %
EPFL	465	106	34	322	3	42	655	0,77	0,69	0,28	24 %
ETHZ	880	331	62	486	1	77	1 437	0,62	0,55	0,19	28 %
Autres institutions universitaires	0	0	0	0	0	1	27	-	-	1,00	-
Total	4 077	1 590	465	1 998	24	465	10 397	0,61	0,49	0,23	22 %

* Le taux IN représente la proportion des entrants doctorat 2011 dans une HEU sans titre de la même HEU

** Le taux OUT représente la proportion des diplômés d'une HEU débutant un doctorat en 2011 dans une autre HEU suisse

A4 Définitions/Sources

Source: Système d'information universitaire suisse (SIUS)³⁹. Relevé des étudiants jusqu'au semestre d'automne 2011/12 et des examens jusqu'en 2011 des hautes écoles suisses. Sauf explicitement mentionné, cette publication reprend toutes les définitions du SIUS (voir notamment les publications OFS (2011d) et OFS (2011e)). Les chiffres et analyses prospectifs sont issus d'OFS (2012).

Bachelor: En plus des étudiants auxquels un bachelor a été délivré, nous considérons dans ce document que tous les étudiants qui après avoir étudié au niveau bachelor ont poursuivi au niveau master, ont reçu un titre de bachelor. Cela n'est pas toujours le cas et certains étudiants débutent leurs études master sans avoir obtenu préalablement un titre de bachelor.

Diplôme: Dans les HES et les HEP la même approche que celle pour les bachelors est utilisée pour la transition du diplôme vers le master. Par contre, les transitions vers le master HEU ne tiennent compte que des diplômes effectivement délivrés car ces transitions sont d'une nature très différente de celle des transitions entre le bachelor et le master.

Master: La même approche que celle pour les bachelors est utilisée pour la transition du master vers le doctorat. Ainsi, un étudiant au niveau master qui poursuit au doctorat sans obtention du titre master est considéré comme l'ayant obtenu.

Transition entre types de hautes écoles: Est considéré comme changeant de type de hautes écoles entre le bachelor et le master, un étudiant qui après avoir obtenu son premier bachelor dans un certain type de hautes écoles entre pour la première fois au niveau master dans l'autre type de hautes écoles.

Taux d'abandon à un niveau d'études: Proportion d'étudiants n'ayant pas obtenu le titre final au niveau d'études considéré et étant ex matriculés au dernier semestre considéré par rapport à la cohorte d'entrants de la même année.

Taux de restants à un niveau d'études: Proportion d'étudiants n'ayant pas obtenu le titre final au niveau d'études considéré et étant encore immatriculés au dernier semestre considéré par rapport à la cohorte d'entrants de la même année.

Taux de réussite à un niveau d'études: Proportion d'étudiants ayant obtenu un diplôme du niveau considéré

dans l'intervalle de temps étudié. Les taux de réussite par domaines d'études ou hautes écoles se réfèrent au domaine ou à la haute école dans lequel les études ont été débutées.

HES: Sans le domaine «Formation des enseignants», même si la haute école pédagogique est intégrée à une HES.

HEP: Domaine «Formation des enseignants» que la haute école soit ou non intégrée à une HES.

A5 Méthode

Flux

Les données utilisées dans ce document sont tirées du SIUS. Le calcul de l'ensemble des flux entre types de hautes écoles demande de prendre un certain nombre de décisions en ce qui concerne les trajectoires et de prioriser également certains événements dans la perspective d'une approche cohérente de l'ensemble du système des hautes écoles (p.ex. des doubles obtentions de diplômes ou des doubles immatriculations entre types de hautes écoles). Par exemple, pour éviter des incohérences dans les taux de passage, un étudiant ne peut entrer qu'une seule fois dans le calcul du taux de passage vers le master (transition bachelor/master ou diplôme/master). Si un étudiant débute un master en ayant obtenu préalablement un bachelor et un diplôme, la priorité sera accordée au bachelor. De même, pour les différentes transitions, des décisions sont prises en ce qui concerne les titres décernés (voir A4).

Analyses Logit

Effets:

Groupe de domaines d'études (HES: domaine d'études) et haute école d'obtention du titre précédent, genre, pays du certificat précédent (Suisse ou étranger), type de formation (à temps plein ou en cours d'emploi, pour les HES) et pour la transition bachelor-master l'année d'obtention.

Références pour les analyses:

Bachelor vers Master HEU (master vers doctorat HEU): Sciences humaines et sociales, Uni Bâle, masculin, Suisse, (2008 seulement bachelor vers master)
Bachelor vers Master HES: Economie et services, ZFH, masculin, Suisse, temps plein, 2008

Résultats indiqués: probabilités supérieures à 95%. Les incertitudes sont également présentées pour un niveau de 95% de confiance. Voir aussi: <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/06/dos/blank/03/02.html>

³⁹ Pour plus d'informations, voir: http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen_quellen/blank/blank/sash/01.html

